

220C4975
FR0004178572-FS1292

13 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MEDICREA INTERNATIONAL
(Euronext Growth)

Par courrier reçu le 13 novembre 2020, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Covidien Group¹ (Espace Monterey, 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 novembre 2020, les seuils de 50% du capital et des droits de vote et 95% du capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL et détenir 21 341 693 actions MEDICREA INTERNATIONAL représentant autant de droits de vote, soit 96,09% du capital et au moins 94,36% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Détention effective	20 650 693	92,98	20 650 693	91,31
Détention par assimilation	691 000	3,11	691 000	3,05
Total Covidien Group	21 341 693	96,09	21 341 693	94,36

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions MEDICREA INTERNATIONAL dans le cadre d'une offre publique d'achat³.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce 13 options d'achat portant sur 691 000 actions MEDICREA INTERNATIONAL (prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) actuellement en période de conservation, exerçables à tout moment entre le 20 décembre et le 31 janvier 2020, au prix unitaire par action de 7 €.

¹ Contrôlée indirectement par la société de droit irlandais Medtronic plc.

² Sur la base d'un capital composé de 22 209 633 actions représentant au plus 22 616 706 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment D&I 220C4928 du 10 novembre 2020.